

GUÉRISON D'UNE SŒUR DE LA PROVIDENCE

Qu'il soit permis à une humble religieuse de la Providence de venir publier à la gloire de sainte Anne une guérison dont elle a été récemment l'objet.

Depuis huit ans, je souffrais d'une maladie de la moëlle épinière. J'avais été traitée successivement par plusieurs médecins, mais toujours sans succès. Le mal s'était aggravé de telle sorte qu'il était passé à l'état d'infirmité, et ne me laissait presque plus de repos. Ma jambe s'était raccourcie de deux pouces ; je ne pouvais m'agenouiller ni marcher qu'avec beaucoup de peine et des douleurs aiguës.

Dans ces tristes conjonctures, j'eus l'autorisation de mes Supérieures de faire un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré.

Mon auguste bienfaitrice me réservait dans son sanctuaire, des grâces pour lesquelles je me sens incapable de la remercier dignement.....

Je revins complètement guérie ; seulement ma jambe est demeurée plus courte, comme pour me rappeler les souffrances du passé. Depuis cinq mois j'ai pu vaquer à mes devoirs de religieuse, et remplir, sans rien ressentir de mes incommodités antérieures, un emploi dont on m'avais déchargée, dans l'impossibilité où j'étais de m'en acquitter.

Eternelles actions de grâces soient rendues à la bonne sainte Anne pour cette faveur inespérée qu'elle a daigné m'accorder.

SR ANATOLIE du S. C. S. P.